Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260321-2026210309-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE BRUGUIERES

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 29
Ont donné pouvoir : 0
Excusé : 0
Date de convocation : 17 mars 2026

Séance du 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Arnaud SIGU, maire

Présents : Eléonore BARTHE, Bruno BEHEREGARAY, Carlos BICO, Philippe BORIES, Pascale BOUSQUET, Sybille CAZAUX, François CHABAUD, Jean Luc CHABOSI, Adrien CRASSAC, Mylène DAZET PLANTADE, Joëlle DOLIQUE, Raphaël DUMAS, Sandrine ESTAMPES, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE, Laurent GONCALVES, Marlène JAMIN, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO, Magali MARTIN RIVALS, Bruno MAURY, Constance PERNEY, Karine RAU, Alain ROUX, Géraldine RUSCASSIER, Bruno SERRA, Arnaud SIGU, Nathalie VELOUPOULE

Pouvoirs :

Excusés :

Madame Sybille CAZAUX a été désigné secrétaire de séance.

2026-21-03-09	Désignation des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles R123-8, R123-10 et R123-11

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-21

Vu la délibération n°2026-21-03-06 en date du 21 mars 2026 portant fixation du nombre d'administrateurs siégeant au sein du CCAS

Considérant que les membres élus du CCAS sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.
Le scrutin est secret sauf s'il n'y a qu'une seule liste ou que la majorité du Conseil Municipal est d'accord pour ne pas recourir au scrutin secret.

Après un appel à candidature pour désigner les 6 élus qui siégeront au sein du conseil d'administration du CCAS, les personnes candidates sont :

1- Nathalie VELOUPOULE
2- Sybille CAZAUX
3- Joëlle DOLIQUE
4- Florent EVEILLARD
5- Magali MARTIN-RIVAL
6- Constance PERNEY

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- Article 1 : de désigner les candidats nommés ci-dessus comme administrateur du CCAS.

Publié le : 23/03/2026 13:45 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/55756

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260321-2026210309-DE

Résultat du vote : Unanimité

Abstention	0
Pour	29
Contre	0

Fait à Bruguières, le 21 mars 2026,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Arnaud SIGU

Publié le : 23/03/2026 13:45 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/55756